

12.12.2025

Conserver, documenter, transmettre

Le regard de Christine Lefèvre sur les collections de restes humains du MNHN

Propos recueillis par Isabel Nottaris



Crâne des îles Marquises. Tête d'un défunt ou d'une défunte de Nuku-Hiva, datant du XIII^e du XIX^e siècle, avec liens et ornements. Aux îles Marquises, les crânes de certaines figures de la communauté étaient prélevés longtemps après l'inhumation du corps momifié afin d'être conservés en tant que reliques ou ancêtres. Conservé au Musée de l'Homme.

© MNHN - J.-C. Domenech

Cet entretien prolonge le reportage consacré à l'exposition Momies au Musée de l'Homme (9 novembre 2025 – 25 mai 2026), publié dans le dernier numéro de La lettre de l'Ocim consacré aux collections de restes humains. Il approfondit les enjeux scientifiques et institutionnels soulevés par la présentation de ces collections et apporte un éclairage complémentaire sur le rôle du Muséum national d'Histoire naturelle.

À propos des auteurs

Christine Lefèvre est adjointe de la direction générale déléguée aux collections au Muséum national d'Histoire naturelle, où elle dirige les collections naturalistes.

Christine Lefèvre est professeure au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et, depuis septembre 2020, elle dirige les collections naturalistes du muséum et est adjointe de la direction générale déléguée aux collections. À ce titre, elle supervise la conservation de ce lourd héritage, quatre siècles de mémoires qui couvrent 67 millions de spécimens, mais également trois millions d'ouvrages, de tirés à part, d'archives, de carnets de voyage, d'objets artistiques.

Archéozoologue de formation, elle a consacré sa thèse à l'étude des restes animaux dans les sites de chasseurs des milieux maritimes de la Patagonie australe, avant d'élargir ses recherches aux ressources alimentaires des sociétés insulaires aux deux extrémités du continent américain et des populations côtières au Pérou.

Elle participe activement aux comités scientifiques mis en place dans le cadre des demandes de restitution de restes humains, fonction qui l'amène à plonger au cœur de ces collections d'anthropologie biologique. Chaque cas devient un patient travail d'enquête : reconstituer la provenance, retracer l'histoire, comprendre les circulations de ces restes humains. Son rôle consiste à animer le collectif qui enrichit cette mémoire fragmentée, afin de déterminer, avec toute la rigueur nécessaire, si ces restes répondent aux critères de la loi votée en décembre 2023 et peuvent être rendus aux États qui souhaitent les voir revenir sur leur terre d'origine.

Que représente pour vous l'exposition *Momies* et quel rôle a-t-elle joué dans la réflexion autour des collections de restes humains ?

Je suis très heureuse de cette exposition temporaire. La préparation de ce projet a été extrêmement enrichissante. Elle nous a obligés à clarifier beaucoup de choses, à renforcer le dialogue entre les équipes des collections et celles des expositions, à définir précisément ce que nous voulions montrer et pourquoi. Et, sincèrement, je suis ravie du résultat : cette exposition nous donne l'opportunité de présenter ces collections, de susciter le débat et, surtout, d'ouvrir la parole. C'est l'occasion d'expliquer, comme nous le faisons ici, les enjeux qui entourent ces restes humains et leur conservation.

Quel est l'enjeu scientifique, patrimonial et éthique de la conservation de restes humains au Muséum national d'Histoire naturelle ?

Ce qui est très important pour moi, c'est de replacer ces collections dans leur contexte historique. La grande majorité des restes humains que nous conservons est entrée au Muséum national d'Histoire naturelle entre la fin du XVIII^e et le XIX^e siècle, parfois au tout début du XX^e. C'était l'époque des grands voyageurs naturalistes européens, qui exploraient le monde et collectaient des minéraux, des végétaux, des animaux bizarres que l'on découvrait à l'autre bout du monde et qu'on ne connaissait pas en Europe. Et les restes humains faisaient tout naturellement partie de ces collectes.

Cela peut paraître choquant aujourd'hui, j'en conviens. Mais à l'époque, l'objectif était de décrire toute la diversité du monde, y compris ce qu'on appelait alors les « races humaines ». Ces restes humains représentaient des témoignages de la diversité des peuples et populations du monde, au même titre que les plantes ou les animaux collectés pour décrire la faune et la flore des régions lointaines.

Comment percevez-vous cet héritage aujourd'hui ?

On ne doit pas juger cette démarche avec notre regard d'Européens du XXI^e siècle, dans le monde globalisé qui est le nôtre aujourd'hui et où l'information circule instantanément. Ces restes humains demeurent des objets de recherche qui participent à la connaissance scientifique du monde. Le Muséum national n'en est pas « propriétaire » : au même titre que les autres collections comme les herbiers ou les collections d'invertébrés marins ou encore de fossiles, il s'agit d'un patrimoine commun de l'humanité.

Comment abordez-vous les demandes de restitution ?

Pour certains restes humains modernes, des États ou des communautés souhaitent comprendre comment ces individus sont entrés dans nos collections. Parfois, parce que c'est essentiel pour leurs cultures, ils demandent que ces individus reviennent sur leur terre d'origine. C'est un travail que nous prenons très au sérieux.

Des comités scientifiques avec des représentants des deux pays sont constitués et documentent au mieux l'histoire de ces restes humains : qui étaient ces individus, dans quel contexte sont-ils arrivés au musée ? Si certains sont morts dans des conditions extrêmement douloureuses de guerres ou de conflits coloniaux, d'autres sont décédés dans des hôpitaux ou dans des contextes sans violence.

Qu'en est-il des restes humains plus anciens, les restes humains archéologiques ?

C'est un sujet complexe. Où placer la limite entre un reste archéologique ancien et un reste dit « moderne » ? Sur un site archéologique, il me semblerait dommage de dissocier complètement les restes humains des autres vestiges. Une poterie, un outil ou un fragment d'os : tous sont des témoins du passé et doivent être étudiés avec le même respect. Une campagne archéologique, c'est compliqué à monter, ça coûte cher, et qu'il s'agisse d'un tessou de poterie ou d'un reste humain, il doit être considéré comme un vestige porteur d'informations.

Bien sûr, dans un monde idéal, on pourrait envisager un traitement particulier pour les restes humains. Mais sur le terrain, c'est rarement simple. Très souvent, ces fragments sont mélangés à d'autres matériaux, et ce n'est qu'au moment de l'étude qu'on identifie qu'il s'agit d'ossements humains.

En quoi les débats autour des restitutions et les questionnements éthiques transforment-ils le cadre de la recherche sur les restes humains conservés au MNHN ?

Il faut d'abord bien comprendre de quoi l'on parle. Nos collections d'anthropologie biologique se composent de trois grands ensembles : des restes fossiles, des restes archéologiques, en grande partie néolithiques, et ce que l'on appelle la collection d'« hommes modernes », c'est-à-dire des restes d'individus datés de la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours.

C'est surtout sur ces restes humains modernes que les débats éthiques et les demandes de restitution ont un impact. L'accès à ces collections est désormais plus encadré. Nous sommes beaucoup plus vigilants quant au type de demandes et aux recherches qui sont menées et, dans certains cas, nous cherchons à nous rapprocher des communautés concernées lorsqu'elles existent encore, afin de dialoguer. Elles pourraient potentiellement être réticentes à certaines études sur ces restes humains issus de leur population mais elles peuvent également contribuer à documenter l'histoire et les parcours de ces individus.

En revanche, ces problématiques ne se posent pas dans les mêmes termes pour les collections archéologiques et fossiles. Là, nos restrictions d'accès reposent essentiellement sur des impératifs de conservation.

Et, pour moi, le débat est clair : il s'agit de fossiles humains, les ancêtres de toute l'humanité. La plupart proviennent d'ailleurs de sites français. Je ne vois donc pas de raison de restreindre l'accès scientifique à des vestiges comme l'homme de Cro-Magnon, de La Ferrassie ou de La Chapelle-aux-Saints.



Jeune fille de Strasbourg. Probablement issue d'une famille aristocratique protestante étrangère à Strasbourg, la fillette est morte entre ses 7 et ses 11 ans, entre 1635 et 1640. Son état exceptionnel de conservation témoigne d'une grande maîtrise technique de la momification. En cours de dépôt par le Chapitre de Saint-Thomas au Musée de l'Homme. © Éloïse Quétel

Par rapport à ce champ de recherche, les technologies récentes ouvrent-elles d'autres champs de la recherche, changent-elles la manière de travailler sur ces collections ?

Absolument, et cela à plusieurs niveaux. D'abord, au Muséum national, nous travaillons à développer d'autres formes d'accès aux collections, notamment numériques, afin de limiter les déplacements. Améliorer nos inventaires, renforcer l'informatisation et numériser nos spécimens : ce sont des objectifs que nous poursuivons activement.

Pour les restes humains, la collection est déjà entièrement informatisée, mais le niveau de détail reste variable selon les entrées de la base de données. Dans un monde idéal, avec davantage de moyens, nous aimerions aller beaucoup plus loin.

Disposer d'une banque d'images complète, de fichiers 3D de tous nos restes humains, de prélèvements et de séquences conservées systématiquement, ce serait formidable...

Aujourd'hui, ça n'est pas possible car cela représente des coûts très élevés, et un manque de ressources humaines et financières nous empêchent de généraliser ces pratiques.

À l'occasion des comités scientifiques autour des demandes de restitution, on fait un incroyable travail de recherche autour de ces restes humains. Si on pouvait l'appliquer à l'ensemble de nos collections, ce serait une belle avancée.

Ces nouvelles technologies soulèvent-elles aussi des questions éthiques ?

Oui. Dans certains cas, les populations ou les États concernés sont très réticents à l'idée d'analyses génétiques ou d'examens poussés sur ces restes humains. Lorsqu'un projet de recherche est lié à un territoire ou à une communauté, nous travaillons en partenariat avec eux. Et à partir du moment où la collaboration est établie, on ne va pas mener ces recherches ou utiliser ces nouvelles technologies sans leur aval. Cela implique de ne rien entreprendre sans leur accord.



L'homme chachapoya. Cet homme de la culture Chachapoya est celle d'un jeune adulte de 20 à 30 ans, ayant vécu entre le XII^e et le XVI^e siècle, dans l'actuel Pérou. Conservée au Musée de l'Homme, cette momie est réputée avoir inspiré les peintres Paul Gauguin et Edvard Munch. © MNHN- J.-C. Domenech

Est-ce que des études sur ces restes humains ouvrent aujourd'hui de nouveaux champs de recherche, en lien avec des enjeux contemporains comme l'Anthropocène, la biodiversité ou la résilience des socio-écosystèmes ?

Cela dépasse mon domaine de compétence mais il est évident que, restes humains ou non, toute collection du muséum, qu'elle soit minérale, végétale ou animale, représente un immense réservoir de connaissances.

Les technologies récentes nous offrent des possibilités incroyables pour accroître ces connaissances, et les restes humains en font partie. Pour moi, ce sont des bibliothèques d'archives.

C'est un peu la même démarche que pour la biodiversité : on inventorie aujourd'hui des espèces qui disparaissent, mais nos anciennes collections, elles, offrent une mémoire précieuse de ce qui n'existe parfois plus dans la nature.

De la même façon, les restes humains nous permettent d'interroger le passé sous des angles encore insoupçonnés. Les technologies de demain révéleront peut-être des informations que nous ne sommes même pas capables d'imaginer aujourd'hui. Il serait dommage de se priver de ce potentiel.

Il faut garder à l'esprit que la recherche s'inscrit dans un temps long. Elle se construit par l'accumulation d'innombrables « micro-briques ». Certains restes humains sont conservés dans nos réserves depuis plus de 150 ou 200 ans, en parfait état. Ce sont des archives qui peuvent encore livrer beaucoup d'informations.

Je peux parfaitement imaginer la douleur que représente le fait de reconnaître sur une photo prise dans un contexte indigne les restes d'un ancêtre, et je ne mets pas en question la volonté légitime de certaines communautés de les enterrer dignement. Il y a aussi des populations qui ne souhaitent pas du tout qu'il y ait une analyse sur les restes humains. C'est leur opinion aujourd'hui, nous la respectons. Mais je pense aussi au futur.

Peut-être est-ce lié à mon âge, ou à ma formation d'archéologue, ou encore à ma fonction au Muséum ; lorsque l'on travaille entouré de ces collections et de ces archives, on prend conscience de ce qu'elles représentent : quatre siècles d'histoire et de transmission. Je me dis que peut-être que les petits-enfants ou arrière-petits-enfants de ces mêmes communautés regretteront que leurs aînés aient refusé d'autoriser certaines analyses. Dans le monde d'aujourd'hui, où l'on vit dans l'immédiateté, au rythme des informations qui défilent à la seconde, on oublie parfois cette profondeur du temps.

Dans vingt, trente ou cinquante ans, les arrière-petits-enfants de ces communautés regretteront peut-être que leurs aïeux n'aient pas voulu savoir. Ils se demanderont : comment mon arrière-grand-père vivait-il ? Que mangeait-il ? Était-il vraiment originaire de ce lieu ?

Aujourd'hui, même si l'on pousse au maximum les recherches de provenance, certaines informations restent encore floues. Avec les technologies actuelles, nous ne pouvons indiquer un pays ou une région. Mais dans quelques années, grâce à l'ADN ou à des analyses isotopiques, nous pourrions certainement identifier précisément une localité ou une communauté. C'est tout l'enjeu de conserver ces collections : elles portent des réponses aux questions que nous ne pouvons pas encore formuler.



Simulacre d'une momie d'enfant dans son cercueil. Aksoum, Éthiopie, XIXe siècle. Cet objet a été vendu comme une véritable « momie d'enfant » pour satisfaire une demande très importante. Mais l'imagerie a révélé que cet objet ne comprenait pas de restes humains : il s'agit d'un faux, d'un simulacre réemployant le cartonnage ancien d'un défunt momifié. Conservé au Musée de l'Homme. © MNHN-J.-C. Domenech

Quels sont, selon vous, les chantiers prioritaires pour la recherche contemporaine à partir de ces restes humains ? Comment voyez-vous évoluer le dialogue entre chercheurs, institutions patrimoniales et publics ?

Les priorités sont claires : il faut avant tout améliorer la documentation de ces collections. Plus nous en saurons, mieux nous pourrions répondre aux questions du public, et des publics, quels qu'ils soient. Plus on connaît quelque chose, plus on est capable d'expliquer. Il faut montrer et expliquer que ces collections ne se réduisent pas à des images caricaturales ou choquantes : elles portent des histoires complexes et bien plus subtiles.

Cette documentation doit être enrichie sur deux plans : archivistique, bien sûr, mais aussi analytique. Les technologies récentes nous ouvrent des perspectives formidables. Imagerie, analyses isotopiques, génétiques... Si je commence à examiner tout le matériel d'un site archéologique, je peux affiner la chronologie de mon site. Je découvre, par exemple, un ossement d'oiseau qui, après analyse, s'avère être celui d'un jeune individu mort au printemps ; cela me permet de comprendre que ce site d'occupation temporaire a été fréquenté à cette saison. Avec une simple dent de mouton, je peux me demander : s'agit-il d'un animal qui transhumait de la montagne vers la plaine ? Chaque détail compte. Plus on accumule d'informations, plus ce matériel, traité, bien sûr, avec tout le respect qui lui est dû, devient parlant. C'est cela, l'idéal vers lequel nous tendons : faire émerger un maximum de connaissances à partir de chaque spécimen. Derrière un échantillon, il y a une multitude d'indices : ce sont des morceaux de récits qui, mis bout à bout, racontent des vies et des contextes.

Il s'agit ensuite de renforcer le dialogue avec les chercheurs. Ce qu'il faudrait, c'est croiser ces deux mondes. Leur dire : « *Voici ce que nous avons sur nos étagères. Comment vos recherches pourraient-elles s'y intégrer ?* » Ce serait gagnant-gagnant : leurs travaux enrichiraient nos bases de données, et nos collections leur offriraient des volumes d'archives inestimables.

C'est dans cet esprit que nous travaillons actuellement à refondre entièrement notre système d'information autour des collections. Nous voulons aller vers ce que nous appelons

le « spécimen étendu » : un objet associé à tout ce que nous savons de lui : données ADN, fichiers 3D, photographies, documentation contextuelle.

Enfin, il faut faire évoluer la relation avec le public. Et là, le défi est double. D'abord, faire comprendre que la recherche s'inscrit dans un temps long : on n'avance pas à coups de « révélations » instantanées, mais en empilant patiemment des connaissances. Ensuite, expliquer que nous ne cachons rien : si les résultats ne sont pas toujours immédiatement disponibles, ce n'est pas par honte, mais parce que la science prend du temps.

Conserver, documenter, partager. Voilà, en somme, les trois piliers. Et la technologie doit être au service de ces objectifs, pour faire de chaque spécimen une véritable archive vivante de l'histoire humaine.